

Communiqué



Stop au génocide du peuple palestinien

MARCHONS

Pour Gaza, pour la Palestine

Samedi 23 mars départ 15h Place des Terreaux - Lyon

L'offensive militaire israélienne contre la population de Gaza associée à un siège criminel et à la destruction des infrastructures, qui dure depuis plus de 5 mois, a fait plus de 32000 morts directs dont une grande majorité de femmes et d'enfants, 90% de la population déplacée de force et régulièrement bombardée, des habitations pulvérisées, la famine organisée, des familles ciblées et exterminées.

La poursuite de cette offensive est en flagrante violation des ordonnances de la Cour Internationale de Justice, qui pointe des signes concordants d'un génocide en cours.

Israël entame une nouvelle phase de son offensive en ciblant Rafah, où plus de la moitié de la population de la Bande de Gaza se trouve concentrée à la suite de déplacements forcés. Cette offensive plonge la population dans une horreur absolue.

L'arme de la famine organisée par Israël, a déjà assassinée des dizaines d'enfants, tandis que l'aide humanitaire est bloquée à quelques kilomètres

Dans cette situation, nous appelons à poursuivre la mobilisation contre le génocide en cours, pour un cessez-le-feu immédiat et pour la levée immédiate du blocus inhumain qui affame la population de Gaza.

Nous interpellons les autorités françaises qui ont encouragé, l'offensive israélienne. Il ne suffit pas d'exprimer "sa plus vive préoccupation", il faut passer aux actes. Il faut suspendre toute coopération militaire avec Israël et prendre des sanctions diplomatiques et économiques contre l'État criminel tant qu'il ne se conforme pas aux ordonnances de la Cour Internationale de Justice.

Nous exigeons de la France et de l'Union européenne de s'associer à la démarche de l'Afrique du Sud et de contraindre Israël à respecter l'ordonnance de la CIJ. Nous exigeons un cessez-le-feu immédiat, total et permanent pour la bande de Gaza, l'arrêt des bombardements et des déplacements forcés des populations. Nous exigeons l'entrée sans restriction de l'aide humanitaire, le rétablissement des financements de l'UNWRA et la levée du blocus de Gaza. C'est aussi dans le cadre d'un cessez-le-feu que les otages civils israéliens et binationaux pourront être libérés.

La France et l'Union européenne doivent arrêter toute coopération militaire et sécuritaire avec Israël et imposer des sanctions politiques, économiques et commerciales contre Israël, notamment la suspension de l'accord d'association et de coopération UE-Israël. Il faut poursuivre la mobilisation qui a permis d'aboutir à des résultats : des instances internationales et des États réclament un cessez-le-feu, certains États décident l'arrêt des livraisons d'armes à Israël. Le peuple palestinien a le droit de vivre en paix sur sa terre !

Une paix juste durable ne sera possible que dans le cadre de la reconnaissance de tous les droits du peuple palestinien, notamment de son droit à l'autodétermination et de son droit au retour. Cela implique le démantèlement des colonies, la fin de l'occupation israélienne ainsi que le respect de toutes les résolutions des Nations unies.

- **Cessez-le-feu total et permanent !**
- **Arrêt de la guerre contre le peuple palestinien !**
- **Levée durable du blocus de Gaza !**
- **Protection du peuple palestinien à Gaza et en Cisjordanie !**
- **Arrêt des livraisons d'armes à Israël, de toute coopération militaire et sécuritaire !**
- **Sanctions contre Israël !**